



REPRISE DES COURS A COMPTER DU 14 MAI 2020 DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom de l'adhérent : _____

N° de téléphone : _____

A compter du 14 mai 2020, et jusqu'à la fin de la saison 2019/2020, les cours reprendront en dehors du gymnase du fait des mesures sanitaires définies par les Pouvoirs Publics. Les endroits où se dérouleront les cours, toujours en extérieur, seront définis, cours après cours.

Les règles fixées imposent des mesures strictes que chaque adhérent devra respecter sous peine de se voir l'accès au cours interdit. Les voici :

- Venir avec sa serviette, sa bouteille d'eau et son masque, masque obligatoire à l'arrivée (ne pas oublier la casquette en cas de soleil)
- Respect des gestes barrières notamment de distanciation physique
- Les cours seront limités à 10 personnes maximum, animatrice incluse
- Il est accepté par la Direction de l'association une présence jusqu'à 20 personnes mais dans ce cas, le travail se fera par répartition en 2 sous-groupes, chacun placé sous la responsabilité d'une personne désignée par la Direction :
 - o Une ou deux animatrices
 - o Un membre du Bureau

Voici les cours proposés à compter du 14 mai 2020, sachant que cette liste est susceptible d'évoluer en fonction notamment du nombre de participants. Une information sera alors communiquée à tous les adhérents.

Cours : numéroté les cours par préférence demandée	Choix demandé	Décision du Bureau
Jeudi 9h- 9h50 : Pascale		
Jeudi 10h- 10h50 : Pascale		
Jeudi 18h30- 19h20 : Isabelle et Pascale		
Vendredi 9h- 9h50 : Pascale		
Vendredi 10h – 10h50 : Fatima et Pascale		
Lundi 9h- 9h50 : Pascale		
Lundi 10h – 10h50 : Fatima et Pascale		
Mardi 9h – 9h50 : Pascale		
Mardi 10h – 10h50 : Pascale		
Mardi 18h30- 19h20 : Pascale		

Le règlement intérieur régissant habituellement les règles de fonctionnement des cours est ainsi complété pendant la durée de cette période de risques sanitaires. L'adhérent accepte ce fonctionnement. En cas de non-respect, il pourra se voir interdit l'accès aux cours par l'animatrice.

Signature de l'Adhérent

Signature de la Direction du club